

Cfdt:

Etablissement Français du Sang

Bretagne



Point informations

Point sur la situation
aux services
prélèvement du
Finistère

Permanences CFDT
Rennes

Le saviez-vous

Adhérez !

BREIZH GLOBULE



AVRIL 2025



Intrusions : Protéger l'Entreprise, Respecter les Salariés



Pour prévenir le **risque d'intrusion** sur les sites, la direction a présenté lors du dernier CSE le dispositif "WaryMe". Ce prestataire propose un système de protection à l'aide d'une **alarme silencieuse** qui alerte les équipes sans éveiller l'intrus. Les alarmes peuvent être activées via des boutons fixes ou une **application mobile**, garantissant ainsi une réactivité et des informations en temps réel pour les personnes concernées. Il sera possible, si vous le souhaitez, de télécharger l'application sur son **téléphone personnel** pour être averti en cas de danger sur le site. Elle sera installée sur les terminaux professionnels. Vos élus **CFDT** ont exprimé des préoccupations concernant la **vie privée et le droit à la déconnexion**, mais la direction ainsi que le prestataire ont assuré que l'application et ses alarmes pouvaient être **désactivées en dehors des heures de travail**. Un test de mise en place est prévu pour le site de **Rennes** à la **fin mai ou au début juin**, avec une généralisation ultérieure sur tous les sites.



Campagne d'EAE 2025

Les entretiens annuels d'évaluation (EAE) ont commencé ! Ils constituent **un moment clé** dans votre vie professionnelle. Cet échange permet de faire le bilan de l'année écoulée : performance, objectifs atteints, compétences développées et points d'amélioration.

C'est également l'occasion de discuter de **vos aspirations professionnelles, des besoins de formation, des demandes d'augmentation** individuelles et de fixer les objectifs pour l'année à venir. **N'hésitez pas à le préparer en amont** : vous pouvez demander à le préparer sur votre temps de travail ! **Parlez en avec vos planificateurs.**

POUR QUE L'ENTRETIEN NE SOIT PAS UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ



Point sur la situation au service prélèvement du Finistère

Souvenez-vous : en février, nous avons abordé une situation délicate dans le Finistère, qui avait conduit à la **rédaction de deux fiches** de signalement de risques psychosociaux (**RPS**). Depuis lors, la situation a évolué. Lors de la visite de vos élus CFDT sur le site de Brest Morvan, nous avons pu, à travers nos échanges avec **tout** le personnel, observer que le risque psychosocial demeure bien présent chez **tous les acteurs**, qu'ils soient directement ou indirectement impliqués dans cette situation.

À la suite de cette visite, vos représentants CFDT ont activé leur **droit d'alerte**. En effet, il est de la responsabilité des élus de signaler tout risque qui **dépasse le simple inconfort** à l'employeur. Il incombe ensuite à ce dernier de prendre les mesures nécessaires pour **garantir la sécurité et préserver la santé** physique et mentale des travailleurs (Article **L4121-1** du code du travail).

La situation décrite relève de situations **toujours complexes à analyser**. Les faits sont rarement caractérisés, ce sont des situations qui sont souvent décrites par des impressions, des jugements, des ressentis. Aussi, devant cette complexité, **vos élus CFDT** avaient demandé une enquête paritaire, afin d'avoir un **point de vue objectif**. La direction a voulu se montrer encore plus objective, puisqu'elle a missionné « **Empreinte Humaine** », cabinet conseil spécialiste en QVCT (qualité de vie au travail) et en RPS, pour mener cette enquête. Vos élus CFDT ne peuvent que **se féliciter de la mise en place de cette enquête**.



Quels que soient les résultats et les décisions que la direction prendra pour préserver la santé mentale des employés, **vos élus CFDT ont déployé tous leurs efforts pour résoudre cette situation conflictuelle**. Notre objectif principal a toujours été, est et sera de rétablir **une atmosphère sereine**, indispensable à de bonnes conditions de travail pour chacun.

Permanences Syndicales CFDT - Rennes

Les élus CFDT envisagent d'ouvrir de **nouvelles permanences** au local syndical rénové de **Rennes**, situé au sous-sol **près de la salle de pause**, pour répondre à vos questions et recueillir vos remarques. Nous voulons tenir ces permanences **en milieu de semaine** en fonction des plannings. Nous vous informeront quand un jour sera fixé, et que nous commencerons à pouvoir vous accueillir.



LE SAVIEZ-VOUS ?!

Votre téléphone personnel au travail est un droit !



Si son usage doit rester restreint dans le cadre du travail, l'article L1121-1 du Code du travail garantit tout de même votre liberté : votre employeur **ne peut pas interdire l'utilisation de votre téléphone portable personnel**, sauf si cela est justifié de manière spécifique et proportionnée à votre poste. **Une interdiction totale est illégale**. Cette justification doit être précisée dans le règlement intérieur. Bien qu'une note de service puisse servir de règle pour un service particulier, de même qu'un changement de règlement intérieur, elle doit être **approuvée par le vote du CSE et validée par l'inspection du travail**.

Si vous remarquez des abus de la part de votre encadrement concernant vos libertés, **n'hésitez pas à en parler à vos représentants CFDT**.

Region	Representative	Area	
BREST	Laëtitia Le Moan	Unité de production des réactifs	
	Delphine Pluchon	IH\Délivrance	
	Gaëlle Lannuzel	Qualité	
	Gwenaëlle Kerbrat	Prélèvements\Collectes	
	Pascal Conan	Prélèvements\Collectes	
QUIMPER	Loïc Hélias	IH\Délivrance	
	Frédéric Bahuon	IH\Délivrance	
SAINT BRIEUC	Sandrine Favrel Le Moigne	Prélèvements	
	Nathalie Morvan	Prélèvements\Collectes	
	Céline Ménard-Edon	IH\Délivrance	
	VANNES	Nicolas Ferrus	Préparations des PSL cfdt.efs.nfer@protonmail.com
		Pauline Pasquier	Préparation des PSL
		Sandrine Birre	Développeur de Territoire
Alexia Attenot		Prélèvements\Collectes	
Sébastien André		Centre de Santé	

REJOIGNEZ-NOUS !

N'HÉSITEZ PAS À SOLLICITER VOS REPRÉSENTANTS CFDT SUR SITE

**FRÉDÉRIC BAHUON
NICOLAS FERRUS**

Délégués Syndicaux Régionaux CFDT



cfdt.efs



Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte e-mail, bloquer l'expéditeur

Cfdt:

LES DATES IMPORTANTES ! 2025

Etablissement Français du Sang

Bretagne

cfdt-efs.fr



Périodes ANAT

Période ANAT	Dates de la période	Limite des demandes de RTT	Limite de transmission des plannings
P1	19 Janvier 15 Mars	6 Décembre 2024	3 Janvier
P2	16 Mars 10 Mai	31 Janvier	28 Février
P3	11 Mai 5 Juillet	28 Mars	25 Avril
P4	6 Juillet 30 Août	23 Mai	20 Juin
P5	31 Août 25 Octobre	18 Juillet	14 Août
P6	26 Octobre 20 Décembre	12 Septembre	10 Octobre
P7	21 Décembre 14 Février 2026	7 Novembre	5 Décembre

Vacances



Vacances Scolaires Zone B(reizh)

Hiver : 8 Février au 23 Février

Pâques : 5 Avril au 20 Avril

Estivale : 5 Juillet au 31 Août

Toussaint : 18 Octobre au 2 Novembre

Noël : 20 Décembre au 5 Janvier

Période de CA	Limite de pose de CA	Limite de réponse
1 Février 31 Mai	1 Octobre 2025	31 Octobre 2025
1 Juin 30 Septembre	1 Février	28 Février
1 Octobre 31 Janvier 2026	1 Juin	30 Juin

Des Questions ?
Contactez nous !



Salaires

29 Janvier	26 Février
27 Mars	28 Avril
27 Mai	26 Juin
29 Juillet	27 Août
26 Septembre	29 Octobre
26 Novembre	29 décembre

